

Une proximité renforcée au service des territoires

Après plus d'une année de fonctionnement, Vaucluse Ingénierie évolue et devient une agence technique départementale. Ce changement de statut a été acté à l'occasion d'une assemblée constitutive, ce vendredi 7 juin à l'Auditorium du Thor, en présence de la Présidente Dominique Santoni et de nombreux maires et présidents d'intercommunalités.

Publié le 07 juin 2024



L'assemblée constitutive s'est déroulée en présence de la Présidente Dominique Santoni et de Thierry Lagneau, Vice- président chargé des aménagements, des routes, des travaux et de la sécurité.

« Nous voici réunis pour lancer, ensemble, une nouvelle étape de Vaucluse Ingénierie qui se transforme en agence technique départementale. Mon message est simple et clair: le Département va faire encore plus, le Département va encore faire mieux pour nos communes! », a résumé la Présidente Dominique Santoni, qui s'est par ailleurs félicitée de l'engagement des collectivités locales. Je remercie les 84 communes et les trois intercommunalités qui ont choisi d'adhérer, à ce jour, à notre agence ».



La Présidente Dominique Santoni et Caroline Leuret, Directrice de l'agence technique départementale.

L'occasion de faire un bilan prometteur : « En un peu plus d'un an, 47 communes ont été accompagnées et 91 projets suivis par Vaucluse Ingénierie. Il s'agit majoritairement de communes de moins de 2 000 habitants, qui sont réparties sur tout le territoire vauclusien ». Et la Présidente de citer des exemples de réalisations qui ont vu le jour avec l'appui de Vaucluse Ingénierie : rénovation d'école, création d'un café vélo et d'un commerce de proximité, installation d'un artisan, aménagement de cœur de village, réhabilitation d'un camping, mais aussi rachat d'un hôtel-restaurant.

Au cœur de la mission de l'agence, l'accompagnement des projets et des réalisations des communes et des intercommunalités (EPCI), plus particulièrement dans trois domaines : la voirie et les aménagements cyclables, l'aménagement d'espaces publics et, enfin, les bâtiments et les équipements publics. Tout en restant fidèle à sa vocation première, c'est-à-dire être au service des collectivités locales, l'agence technique départementale va désormais bénéficier d'une autonomie accrue, d'une équipe renforcée, tout en développant ses missions au service d'un plus grand nombre de bénéficiaires.

Une expertise que l'agence technique déploie en lien avec 21 partenaires intervenant dans des domaines de compétences variés : logement, aménagement du territoire, urbanisme ou encore attractivité des territoires.



Avec ce nouveau statut, Vaucluse Ingénierie bénéficie d'une réelle autonomie juridique et financière. De quoi permettre à ses adhérents de la solliciter dans un cadre sécurisé avec, à la clé, des services plus nombreux. Plusieurs niveaux de prestations seront ainsi assurés : conseils gratuits de « premier niveau », missions d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pré-opérationnelle (lors de travaux et d'aménagements), mais aussi des prestations qui seront payantes.

[En savoir plus sur la future agence technique départementale](#)



Pour solliciter Vaucluse Ingénierie, c'est très simple. Que vous soyez élu local ou agent d'une collectivité missionné par un élu, il vous suffit de transmettre une demande :

- par courriel à l'adresse : vaucluse.ingenierie@vaucluse.fr
- par téléphone au 04 90 16 14 15.

Photos : Régis Cintas-Flores



VAUCLUSE INGÉNIERIE
Hôtel du Département

Rue Dorée
84 000 AVIGNON